

----- Forwarded message -----

De : collectif vallon <collectifvallon@gmail.com>

Date: dim. 8 déc. 2019 à 19:52

Subject: Fwd: Les nouvelles de décembre 2019

To: collectif vallon <collectifvallon@gmail.com>

Bonsoir,

au sommaire :

- 1- Pétitions contre la WIFI publique dans les communes du Vallon et du sud-Aveyron
- 2- Film "Ondes Sciences et Manigances" à partager largement.
- 3- Enedis condamné : surfacturation d'un compteur Linky.
- 4- Communiqué de l'association PRIARTEM : "Affichage du DAS : doit encore mieux faire !"
- 5- Annie Sasco, épidémiologiste mondialement reconnue, émission France Culture.

Pour les ruthénois, la ville de Rodez a pour projet de s'engager sur la voie de la smart city, renseignez-vous auprès de vos élus. Des précisions dans les prochaines lettres de nouvelles.

- 6- Smart City : la reconnaissance faciale arrive en France....avec le prix « Coup de Cœur » aux Trophées de la Sécurité 2015.
- 7- Smart City et safe city : micros espions et drones à St Etienne, le maire veut étouffer le débat.
- 8- Smart City : deux étudiantes dans un appartement totalement connecté pendant un an.
- 9- Smart City toujours : Emploi, police, justice : les algorithmes prédictifs vont-ils bientôt faire la loi ? France Inter.
- 10- Le collectif du Vallon a écrit à la mairie de Cransac pour dénoncer une expérimentation de "ville connectée" sans aucun débat démocratique.
- 11- Le SCOT, Schéma de cohérence territoriale de l'ouest-aveyron (Rodez, Marcillac, Villefrance, Decazeville...) est en discussion. Le numérique y est abordé.
L'association agréée environnement le Comité Causse Comtal porte un regard très critique sur ce projet.

Joyeuses grèves de fin d'année !

.....

1- Pétitions contre la WIFI publique dans les communes du Vallon et du sud-Aveyron

A partager largement.

Refusons les projets de WIFI dans l'espace public à Conques, Saint-Cyprien, Noilhac, Grand-Vabre, Clairvaux, Bruéjols, Marcillac, Saint-Christophe, Salle-la Source (cascade), Sénergues, Lunel, Mouret, Muret-le-Château, Montfranc et Brusque (sud-Aveyron).

Valady a abandonné le projet, continuons.

Les collectifs de l'Ouest-Aveyron, du Sud-Ouest Aveyron, du Nord-Aveyron, de Millau, du Saint-Affricain, du Vallon, l'association agréée environnement la Fédération pour la Vie et la Sauvegarde des Grands Causses, l'association agréée environnement en Aveyron le Comité Causse Comtal ; informent les élus sur l'inutilité touristique et le danger sanitaire de ce projet.

Vous pouvez signer la pétition en ligne ici :

<http://chng.it/Q6hkgRfZYY>

Des pétitions sur papier ont été disposées :

- au Pti Bio, 5 allées des rosiers 12330 Marcillac
- au café associatif Le Guinguois, place de l'église 12330 Marcillac
- à la boutique de presse- journaux, tour de ville 12330 Marcillac.

En vous remerciant.

.....

2- Film "Ondes Sciences et Manigances"

à partager largement.

[Regarder le film ici](#)

Une enquête choc de Nancy de Meritens et de Jean Heches (2014) qui révèle les manipulations des industriels de la téléphonie mobile.

Dans le monde, depuis dix ans, la contestation contre les antennes de téléphonie mobile augmente.

Elle s'appuie sur de nombreuses études scientifiques qui révèlent les effets des ondes électromagnétiques sur la santé. Pourtant, les États, les industriels et une partie de la communauté scientifique affirment que les normes sanitaires protègent le public.

A travers les parcours de lanceurs d'alerte, citoyens, journalistes, scientifiques, électro-hyper-sensibles, ce film dévoile comment les stratèges de la téléphonie mobile, manipulent la science pour répandre un message rassurant, qui met en doute les connaissances sur la nocivité de cette technologie.

.....

3- Enedis condamné suite à l'action d'une octogénaire

<https://www.20minutes.fr/lille/2660763-20191127-video-calais-fiabilite-compteurs-linky-question-apres-decision-justice>

(...) Une consommation qui passe de 6 à 275 kWh par mois

Car derrière cette condamnation, c'est la question de la fiabilité du compteur nouvelle génération qui est en cause. D'après le jugement que 20 Minutes s'est procuré, l'historique des factures montre qu'avec l'ancien compteur, la consommation moyenne de cette octogénaire était de 6 kWh par mois, entre juin 2014 et février 2017 (...)

.....

4- Affichage du DAS : « doit encore mieux faire » !

par PRIARTEM

Paris, 20 novembre 2019

Le [décret du 15 novembre 2019 relatif à l'affichage du débit d'absorption spécifique des équipements radioélectriques](#) et [l'arrêté](#) correspondant viennent enfin d'être [publiés](#) (JO du 17 novembre 2019) un an et demi après la consultation publique qui leur était consacrée.

Ils répondent à des demandes que nous avons faites concernant l'élargissement de l'obligation d'affichage à d'autres équipements que les téléphones portables et à des recommandations émises par l'ANSES. Rappelons qu'étaient pointées, en particulier, dans les expertises menées par l'Agence, les émissions de babyphones susceptibles d'être placés à proximité de la tête des bébés.

Il élargit également l'information en prévoyant l'affichage des DAS tronc et membres, en complément du DAS tête.

Les associations notent avec satisfaction que les recommandations concernant la protection des femmes enceintes et du bas-ventre des adolescents, que le projet d'arrêté ambitionnait de supprimer, ont été rétablies à l'issue de la consultation publique à laquelle Priartem avait répondu.

Les associations notent que ces informations sont élargies à la protection des enfants, tout en regrettant qu'elles ne soient pas plus claires, l'ANSES recommandant de dissuader l'usage des dispositifs radioélectriques pour les moins de 14 ans.

Elles appellent en outre à renforcer l'information des publics vulnérables, comme les épileptiques notamment, et à dissuader certains usages à risque relativement courants comme le port contre la poitrine, tout particulièrement chez les femmes(1) , sous l'oreiller, dans un casque de moto, etc.

(1) 25% des femmes (âgées entre 15 et 40 ans) ont déjà porté leur portable dans le soutien-gorge selon une étude australienne. Cf. Redmayne M. Where's Your Phone ? A Survey of Where Women Aged 15-40 Carry Their Smartphone and Related Risk Perception : A Survey and Pilot Study. PLoS One. 2017 Jan 6 ;12(1):e0167996.

.....

5- Annie Sasco, épidémiologiste mondialement reconnue, face à l'industrie du doute, émission de France Culture.

Annie Sasco nous fera l'honneur de venir en Aveyron pour trois conférences publiques en janvier 2020 (voir la prochaine lettre de nouvelles)

Des ondes électromagnétiques, pour le meilleur ou pour le pire ?

<https://www.franceculture.fr/emissions/de-cause-a-effets-le-magazine-de-lenvironnement/des-ondes-electromagnetiques-pour-le-meilleur-ou-pour-le-pire>

De la 5G aux compteurs Linky, état des lieux des études scientifiques et médicales relatives aux ondes électromagnétiques, des rapports officiels au moratoire réclamé par des associations. Doit-on avoir peur de ces ondes ou la psychose prend t-elle le pas sur la rationalité scientifique ? L'électrohypersensibilité qui semble affecter non seulement des humains, mais aussi des espèces animales, doit-elle ouvrir le débat ?

Avec nous, Maître Arnaud Durand, avocat au barreau de Paris, défenseur de victimes des ondes. Dr René de Sèze, directeur de recherche et médecin spécialiste des effets des champs électromagnétiques à l'[Ineris](#), Institut national de l'environnement industriel et des risques. Annie Sasco, médecin épidémiologiste, ayant travaillé au [Centre International de Recherche sur le Cancer](#) (CIRC), à Lyon où vous avez dirigé pendant neuf ans l'Unité de Recherche CIRC d'épidémiologie pour la Prévention du Cancer et dirigé pendant deux ans le Programme OMS de contrôle du cancer.

.....

**Pour les ruthénois, la ville de Rodez a pour projet de devenir une smart city, renseignez-vous auprès de vos élus.
Des précisions dans les prochaines lettres de nouvelles.**

6- Smart city : Quand la France se lance dans la reconnaissance faciale

<https://www.nextinpact.com/news/108256-quand-france-se-lance-dans-reconnaissance-faciale.htm>

Si des expériences locales de reconnaissance faciale ont été fortement médiatisées, d'autres pratiques restent plus discrètes. En coulisses, les industriels poussent pour que la France ne soit pas à la traîne et l'Intérieur est sensible aux arguments. L'idée d'une loi pour encadrer les expérimentations progresse rapidement et selon nos informations, un texte pourrait être déposé dès cet automne. Enquête.

.....

7- Smart City : micros espions et drones à St Etienne

<https://www.laquadrature.net/2019/04/15/mouchards-et-drone-a-saint-etienne-le-maire-veut-etouffer-le-debat/>

La Quadrature du Net publie et analyse les documents obtenus auprès de la mairie de Saint-Etienne sur son projet de « Safe City ». Micros couplés à la vidéosurveillance, drones automatisés, application de dénonciation citoyenne... Ils révèlent la ville sous-surveillance telle que fantasmée par son maire, Gaël Perdriau.

.....

8- Smart City, deux étudiantes dans un appartement totalement connecté pendant un an.

https://www.lepoint.fr/societe/un-an-un-appartement-deux-etudiantes-et-des-milliers-de-mouchards-electroniques-05-10-2019-2339473_23.php

(...) Sol connecté, capteurs de mouvement, de consommation d'énergie, de confort, de qualité de l'air ou de la présence d'ondes radios: pendant un an, la collecte des données de ces deux cobayes a été massive. Le but de l'expérience, baptisée HUT (Human at home), est de "comprendre les usages, voir ce qui est utile, souhaitable et ce qui ne l'est pas humainement dans l'appartement du futur", a détaillé lors d'un premier bilan Alain Foucaran, directeur de l'Institut d'électronique et des systèmes de l'Université de Montpellier.

<http://www.psychomedia.qc.ca/psychologie/2018-06-26/experimentation-appartement-connecte>

Les scientifiques du projet sont des chercheurs spécialistes des capteurs, des données, du langage, du mouvement, du commerce, des architectes, des juristes, des historiens, des psychologues.

« Concrètement, des capteurs de pression au sol et des capteurs de mouvement dans certaines pièces serviront à évaluer déplacements et gestes des occupants dans leur lieu de vie. Des informations qui peuvent intéresser à la fois des architectes (pour identifier d'éventuelles zones évitées par les habitants, et optimiser l'aménagement) et des professionnels de santé (les mouvements et postures pouvant être des marqueurs de bien-être ou de mal-être).

Des capteurs de pollution, d'ouverture de placards ou de fenêtres, de consommation d'eau et d'électricité... permettront notamment d'imaginer de nouveaux services.

Des linguistes et des spécialistes de sciences cognitives étudieront les interactions des occupants avec les systèmes dits "intelligents".

Des recherches menées sur les capteurs eux-mêmes viseront par exemple à les rendre autonomes en énergie (récupération d'énergie dans l'environnement ou "energy harvesting").

Les recherches porteront aussi sur la gestion des données produites par les objets connectés – à la fois sur le plan technique (comment organiser ces “lacs de données”) et sur les plans éthique et juridique.

Un comité d'éthique indépendant a d'ailleurs été mis en place afin de protéger la vie privée des “co-HUTEurs”. Il a pour rôle d'examiner tous les projets scientifiques, et pourra à tout moment être saisi par les habitants et les chercheurs ou s'autosaisir. »

Les premiers occupants quitteront l'appartement à l'été 2019. Le logement sera alors « reformaté » en fonction des premiers résultats et des nouvelles pistes de recherche, avant d'être à nouveau proposé gratuitement à deux autres étudiants volontaires.

.....

9- Smart City toujours : Emploi, police, justice : les algorithmes prédictifs vontils bientôt faire la loi ? France Inter

Emission Comme un bruit qui court

<https://www.franceinter.fr/emissions/comme-un-bruit-qui-court/comme-un-bruit-qui-court-13-janvier-2018>

(...) Vous en avez forcément entendu parler en vous disant qu'il faudrait bien s'y intéresser un jour : comment les Big Data - ces quantités astronomiques de données produites par notre monde numérique - sont en train de révolutionner nos modes de fonctionnement ?

Après votre réseau social qui vous suggère des amis, on peut maintenant faire du recrutement prédictif pour la recherche d'emploi et même de la justice prédictive pour désengorger les tribunaux...

Comme Un Bruit Qui Court dans la « Start-Up Nation » qui nous prépare l'avenir avec un risque : glisser du prédictif (basé sur des probabilités) au prescriptif (qui norme le réel).

Un reportage de Giv Anquetil.

.....

10- Le collectif écrit à la mairie de Cransac pour dénoncer une expérimentation, une première mondiale, de ville intelligente sur la population sans débat démocratique.

Cette expérience qui a eu lieu au mois d'août, a eu pour but de tester les futurs capteurs de la ville intelligente, une première mondiale selon le chercheur, a impliqué des champs électromagnétiques supplémentaires. Le chercheur à l'origine de ce projet explique :

« J'ai disposé 500 capteurs dans différents endroits de la cité thermale qui émettent des informations recueillies par des stations de base, au nombre de six »

<https://www.ladepeche.fr/2019/09/08/la-cite-lieu-dexperience-sur-les-reseaux-du-futur,8400445.php>

Habitants du Bassin, ce courrier peut être envoyé aux élus de Cransac, tout renseignement obtenu est bienvenu.

[Lire et télécharger ici notre courrier](#)

.....

11 - Le SCOT, Schéma de cohérence territoriale de l'ouest-aveyron (Rodez, Marcillac, Villefrance, Decazeville...) aborde l'avenir du numérique dans le département.

L'association agréée environnement le Comité Causse Comtal porte un regard très critique sur ce projet.

[Lire ici en entier](#)

(...)Le numérique.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Aveyron (SDTAN), cité page 123 du rapport de présentation du SCOT.

Si nous comprenons le développement de la fibre optique, technologie "privilégiée" d'accès à internet et mise en avant par le rapport du SCOT de mai 2019 : "pour ce faire la technologie Fiber to the Home est privilégiée par rapport aux solutions alternatives" (page 123 du rapport de présentation de mai 2019), nous nous opposons à certaines solutions alternatives que le SIEDA, maître d'ouvrage quant au numérique, souhaite mettre en oeuvre, telle l'internet par voie radio, et ce pour des raisons sanitaires.

Le rapport de présentation du SCOT de mai 2019 précise imparfaitement les technologies alternatives à la fibre utilisées, qui sont néanmoins présentées sur le site du SIEDA : " Les solutions radio/satellite.

Là où la montée en débit n'est pas réalisable, deux solutions seront déployées : POUR UN GROUPEMENT D'ENVIRON 20 LOGEMENTS, LA TECHNOLOGIE RADIO SERA CHOISIE (...)
POUR DES HABITATIONS ISOLÉES, LA SOLUTION SATELLITE SERA PRIVILÉGIÉE. (...)"

Le rapport du SCOT de 2019, page 123, montre une carte de l'Aveyron où les zones colorées en vert feront l'objet d'une montée en débit via les technologies alternatives à la fibre, c'est à dire par radiofréquences et satellite. Ces zones vertes où les radiofréquences seront utilisées pour l'Internet, représentent à minima plus d'un tiers du département, ce que nous trouvons bien trop important. Pourtant dans le SDETAN de 2014, nous apprenons que la WIMAX, qui est une des solutions dites "radio", a été - ou sera progressivement abandonnée suite à un vote du Conseil Général de 2013 de façon à concentrer les budgets vers le très haut débit via la fibre optique, le service étant renvoyé

vers

le DSL et vers la solution satellitaire.

Sur cette dernière, lors d'un Comité de dialogue de l'ANSES

(Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), où l'association nationale PRIARTEM a posé la question, les valeurs au sol des émissions des satellites étaient données à 1 V/m (rappelons que le Conseil de l'Europe préconise 0.2 V/m en sa Résolution 1815 de 2011).

Nous nous demandons donc pourquoi le SIEDA continue de mettre en avant des solutions d'accès à internet par radiofréquences. Nous souhaiterions connaître les technologies envisagées : WIMAX, 4 G, 5 G ?

Il conviendrait aussi de prendre en compte les avancées judiciaires et sanitaires. Selon l'ANSES, l'électro-hypersensibilité aux ondes artificielles concerne 3,3 millions de français en 2018. Ce chiffre ne peut que s'aggraver .

Ainsi et pour la première fois en France, les ondes artificielles des technologies qui nous entourent, les mêmes que la technologie mise en avant par le SIEDA pour certaines zones de l'Aveyron, ont été reconnues comme responsables d'une maladie professionnelle (Janvier 2019, Tribunal Cergy-Pontoise), comme étant à l'origine d'accident du travail (Septembre 2018, Tribunal de Versailles), et comme constitutive d'un handicap donnant lieu à une allocation adulte handicapée (2015, Tribunal de Toulouse).

Le rôle du SCOT, plutôt que d'ajouter au brouillard électromagnétique, pourrait être au contraire d'accompagner les habitants dans la nécessaire prise de conscience des évolutions législatives et sanitaires, et de favoriser uniquement des solutions filaires telles la fibre optique.

La Recommandation de Salzbourg de 0,02 V/m au-delà de laquelle des difficultés de sommeil et de récupération sont constatées, sera dépassée dans tous les cas dans ces zones vertes présentées page 123 du SCOT.

Le Rapport Bioinitiative de 2012, synthèse de plus de 3000 études, validé par l'Agence Européenne de l'Environnement, deux fois par le Parlement Européen (2009 et 2012) et par une revue à comité de lecture, indique que « les effets biologiques (...) apparaissent à de très faibles niveaux d'exposition aux CEM (...) dans les premières minutes d'exposition (...) aux rayonnements des stations de base, au WiFi ».

Ainsi, il pourrait être approprié d'envisager une nouvelle dynamique quant au développement du numérique sur notre territoire. En prenant exemple sur la « La Creuse (qui) a (...) peut-être (..) quarante ans d'avance en matière de qualité de l'environnement ». (...) Des chercheurs de l'INRA proposent à la région Nouvelle-Aquitaine de faire de la Creuse, un laboratoire de l'innovation rurale (...)

le président de Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, semble prêt à miser quelques billes sur un département dont les sols et les paysages ne sont pas encore complètement ruinés». Ce rapport de l'INRA préconise : « Parmi les avantages comparatifs du territoire, il y aurait par exemple la possibilité

de proposer des zones sans ondes (sans antennes et sans wifi) aux personnes souffrant du syndrome d'hypersensibilité électromagnétique » (La Montagne, 6 février 2018).

Ainsi, le SCOT pourrait être l'occasion d'une réflexion sur la possibilité de laisser des zones du territoire non-exposées, ou en tout cas d'éviter une exposition supplémentaire pour cause d'accès à internet, et d'y favoriser les connexions par fibre optique ou par ADSL (montée en débit).(...)

.....

Cordialement,

le collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques.

--

<https://ccaves.org/blog/>

Nouvelle adresse, régulièrement nettoyée.

Envoyé d'un appareil connecté en filaire, wifi et bluetooth déconnecté, et utilisant des filtres pour la lumière bleue.

--